

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

L'ALLAITEMENT MATERNEL FAVORISE UNE BONNE SANTÉ DENTAIRE

Rimouski, 27 avril 2015 – La nouvelle campagne sur l'allaitement maternel de la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent touche différents volets, donc la santé dentaire. Profitant du mois de la santé buccodentaire, le CISSS du Bas-Saint-Laurent invite tous les dentistes et hygiénistes dentaires, ainsi que d'autres professionnels de la santé, à promouvoir l'allaitement auprès de leur clientèle.

« En 2013, dans notre région, 56 enfants de 5 ans et moins ont reçu des traitements dentaires complexes sous anesthésie générale dans certains centres hospitaliers. De plus, dès leur entrée en maternelle, c'est en moyenne 25 % des enfants qui ont déjà eu une ou des caries dentaires et cette proportion peut aller jusqu'à 34 % dans certains secteurs de notre territoire. Il est donc important d'intervenir le plus rapidement possible sur les facteurs de risques en faisant la promotion de saines pratiques, comme l'allaitement maternel au sein. Les douleurs aux dents chez les jeunes enfants, peuvent causer la perte de sommeil, la difficulté de se nourrir convenablement, des retards de croissance, de langage et d'estime de soi », de dire Dr Jean-Roch Lamarre, dentiste-conseil à la direction de santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Encourager l'allaitement maternel au sein, c'est offrir bien des avantages à son bébé. Différente de la succion au biberon, l'action des muscles de la bouche lors de la succion au sein est meilleure, car elle aide au bon développement du visage et au bon positionnement des dents. Selon les différentes études, les femmes qui allaitent donnent moins de jus entre les boires et laissent moins de biberons de jus ou de lait à l'enfant pour la nuit, ce qui réduit considérablement les risques de caries lors de la petite enfance.

Au cours des prochains jours, des affiches et des cartons faisant la promotion de cette campagne seront disponibles dans les bureaux des cliniques médicales et dentaires, salles d'attente d'urgence et de GMF, département d'obstétrique et unité néonatale.

-30-

Source : Docteur Jean-Roch Lamarre

Information : Lise Chabot
Cadre intermédiaire aux communications
Responsable des relations avec la presse
CISSS du Bas-Saint-Laurent
418-509-9560